

## Délocalisations : Comment les territoires tentent d'amortir le choc

by La Gazette - lundi, mars 10, 2008

<http://correspondances.fr/delocalisations-comment-les-territoires-tentent-damortir-le-choc/>

**Face à la vague de restructurations chez Arcelor-Mittal ou Smoby, les collectivités prônent des solutions alternatives. Toutes souhaitent que le futur fonds national pour la réindustrialisation soit largement déconcentré.**

Il y a tout juste un an, huit conseils régionaux, emmenés par Martin Malvy, président (PS) de Midi-Pyrénées, annonçaient leur intention d'entrer dans le capital d'EADS. Ils se sont, depuis, heurtés à un mur juridique et capitalistique. Leur volonté de peser sur les restructurations, elle, court toujours. Et dépasse allégrement les clivages partisans.

Déficit d'information. Ces dernières semaines, le nombre de collectivités menacées ou déjà frappées par de vastes plans sociaux a grossi à vue d'oeil. A Gandrange (Moselle), Arcelor-Mittal envisage de supprimer 595 emplois. Ce chiffre s'élève à 700 dans le Jura et l'Ain (Smoby), 560 à Arques, dans le Nord (Arc International), 254 à Saint-Dizier, en Haute-Marne (Miko), et 250 à Rumilly, en Haute-Savoie (Salomon). La colère face aux délocalisations atteint des pics. Le maire de Rumilly ne manque pas de rappeler que sa commune « a cédé, à titre gratuit, en octobre 1998, une parcelle de terrain de 15 hectares à Salomon ». Et André Feppon (UMP) de se plaindre d'avoir « été averti au dernier moment » de la restructuration. A cela, une raison très simple : tout dirigeant doit réserver la primeur de ces annonces à son comité d'entreprise. Tel n'est cependant pas toujours le cas.

Difficile médiation. Cependant, ces chocs se révèlent des processus longs, sur lesquels les acteurs locaux peuvent, à coups de déclarations, pétitions et manifestations, exercer une influence notable, à défaut d'être déterminante.

Aussi, les élus placés en première ligne ne relâchent-ils pas la pression en cette période électorale.

A Saint-Dizier, François Cornut-Gentille, s'efforce de jouer un « rôle de médiateur » entre la direction de Miko et les salariés. A l'initiative de multiples réunions, le député maire (UMP) s'emploie, par d'innombrables coups de téléphone, à renouer les fils d'un dialogue régulièrement rompu.

François Cornut-Gentille et son équipe ont tiré les enseignements d'un précédent conflit social qui avait mal tourné chez McCormick.

L'opération exige beaucoup de doigté.

Soutien sous condition. A Lons-le-Saunier, le député maire (UMP), Jacques Péliissard, multiplie également les contacts, à la veille du redressement judiciaire de Monneret-Smoby.

Le président de la communauté de communes du bassin de Lons-le-Saunier avertit :

En fonction de la gravité du sinistre, des contrats de site, des contrats territoriaux ou des conventions de revitalisation sont signés.

Obligation de revitalisation. Sur les lieux de l'ancienne usine Metaleurop de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais), à l'origine de la procédure des contrats de site, Nicolas Sarkozy a plaidé, le 21 février, en faveur d'un « *fonds national pour la réindustrialisation* ». Christine Lagarde prépare un projet de loi destiné à réviser l'article 118 de la loi « Borloo » du 18 janvier 2005. Elle souhaite que les fonds issus de l'obligation de revitalisation des entreprises (de l'ordre de deux à quatre Smic par emploi supprimé sur un à trois ans) soient mutualisés afin d'être davantage alloués aux territoires les plus meurtris. Selon une source proche du dossier, une évaluation des actions menées dans ce cadre devrait être rendue obligatoire.

Les collectivités, associées aux démarches de reconversion, redoutent que ces évolutions législatives ne se traduisent par une recentralisation. Dans le droit de fil des préconisations d'un rapport (\*) d'octobre 2006, elles prêchent, à l'instar de Jacques Pélissard, pour que leur rôle soit « *mieux pris en compte* ».

**« Accompagner, plutôt qu'empêcher »**

### **Union sacrée pour l'emploi lorrain**

Fermeture de l'usine de pneus Kléber, qui emploie 826 salariés à Toul (Meurthe-et-Moselle), 595 emplois menacés à l'aciérie Arcelor-Mittal de Gandrange (Moselle), suppression annoncée de 420 postes dans l'industrie pétrochimique mosellane... Une nouvelle fois confrontée à une crise industrielle majeure, la Lorraine s'alarme non seulement des quelque 5 000 pertes d'emplois industriels et tertiaires redoutées au cours des prochains mois, mais aussi d'un déclin plus diffus. Selon l'Insee, la région a perdu 1,6 % de son emploi salarié entre 2000 et 2005, contre une croissance de 2,7 % sur le plan national.

Le conseil général de la Moselle a mobilisé l'Iseetech, structure associative dédiée au rapprochement entre université, entreprises et territoires, pour contribuer à la reconversion de la plateforme pétrochimique de Carling. L'Etat, la région et les fonds européens ont rassemblé 2 millions d'euros pour acquérir un scanner de nouvelle génération qui servira de support aux actions de formation, de recherche et de prestations pour le compte de PME de la chimie et de la plasturgie. Total Petrochemicals France cofinancera le projet, qui pourrait voir le jour sur le technoparc de Saint-Avold, en 2009.

(\*) Rapport sur les dispositifs de revitalisation territoriale, contrats de site, conventions de revitalisation.